|  |
| --- |
| **Livret 2 VAE (dossier déclaratif du candidat)**  **CQP « Opérateur qualifié en conduite et maintenance de machines d’embouteillage ou de conditionnement »** |

**Identité du/de la candidat(e)**

* Mme 🞏 M

|  |  |
| --- | --- |
| Nom et prénom : |  |
| Entreprise / organisation : |  |
| Poste occupé : |  |

**Blocs de compétences présentés par la voie de la Validation des Acquis de l’Expérience :**

🞏 BC1 – Préparer les opérations de production de la ligne d’embouteillage ou de conditionnement en vins, spiritueux, jus de fruits et sirops

🞏 BC2 – Conduire une ou plusieurs machines d’une ligne d’embouteillage ou de conditionnement de vins, spiritueux, jus de fruits ou sirops

🞏 BC3 – Assurer la qualité, la traçabilité et les procédures environnementales dans la production de vins, spiritueux, jus de fruits et sirops

**Jury par la voie de la VAE**

**Le jury VAE est composé de 3 personnes :**

* **1 professionnel métier (justifiant d’une expérience significative), qui est président de jury**
* **1 représentant du certificateur**
* **1 représentant de l’organisme de formation habilité**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Qualité** | **Nom, prénom, poste occupé** | | **Émargement** | | |
| **Membre du jury 1**  *Professionnel métier* |  | |  | | |
| **Membre du jury 2**  *Représentant certificateur* |  | |  | | |
| **Membre du jury 3**  *Représentant OF* |  | |  | | |
| **Date de transmission du livret 2** | |  |
| **Date de réception du livret 2** | |  |

Au regard des éléments que vous avez renseignés dans le livret de recevabilité (cerfa N°12818\*02), vous répondez aux conditions requises pour prétendre à la Validation des Acquis de l’Expérience en vue de l’obtention du Certificat de Qualification Professionnelle « Opérateur qualifié en conduite et maintenance de machines d’embouteillage ou de conditionnement ».

Vous intégrez donc l’étape de validation de vos acquis. Vous allez remplir le dossier déclaratif, puis vous **présenter devant un jury de certification** pour une présentation orale et un entretien sous forme de questions-réponses avec le jury.

* **Quelques conseils pour vous guider dans la rédaction de votre dossier :**

Le livret 2 (dossier déclaratif) porte sur **3 blocs de compétences obligatoires pour obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle « Opérateur qualifié en conduite et maintenance de machines d’embouteillage ou conditionnement ».** Il est possible de mobiliser la VAE sur un, plusieurs ou la totalité des blocs de compétences, en cohérence avec l’expérience professionnelle précédemment acquise, les conclusions de la phase de recevabilité et les recommandations du certificateur, de l’organisme de formation habilité et/ou de l’accompagnateur VAE que vous avez sollicité.

Pour chaque bloc de compétences, vous devez expliciter les activités dans lesquelles vous mettez en œuvre ou avez mis en œuvre la ou les compétences.   
Il ne s’agit pas d’énumérer une liste d’activités mais d’expliquer la maîtrise de vos activités :

* + *Comment avez-vous réalisé la ou les activités ?*
  + *Pourquoi l’avez-vous réalisée de cette manière ?*
  + *Quels étaient les difficultés et les points de vigilance à observer ?*
  + *Qu’est-ce qui permet de dire que ces activités se sont déroulées de façon satisfaisante ou insatisfaisante ?*
  + *Quels ont été les résultats ? etc.*

La rédaction est individuelle et personnelle. Vous devez vous inspirer de plusieurs situations professionnelles vécues. Le dossier peut être complété en annexe par des documents, photos de vos lieux de travail et toute preuve permettant d’attester de votre expérience professionnelle et son adéquation avec les compétences visées par le référentiel.

Le format de ce dossier est libre et non-limité en termes de nombre de pages. Vous devez cependant fournir les preuves nécessaires et adaptées afin que le jury puisse juger de la totalité de vos compétences.

Vous pouvez fournir par exemple des preuves sous format vidéo/photo ou tout document (ex : évaluation de l’entreprise, attestations de formation, rapport de stage) prouvant votre maitrise professionnelle.

Pour faire votre dossier, vous pouvez vous appuyer sur :

* Le référentiel d’activités, de compétences et d’évaluation fourni avec le livret 2 VAE, notamment disponible sur le site du certificateur.
* Une grille de positionnement préalable au dossier vous permettant de vous évaluer
* Un accompagnement personnalisé en contactant l’organisme de formation habilité à vous suivre lors de votre démarche VAE ou en sélectionnant le professionnel habilité, listé sur la plateforme France VAE.

|  |
| --- |
| **Bloc de compétences n°1 : Préparer les opérations de production de la ligne d’embouteillage ou de conditionnement en vins, spiritueux, jus de fruits et sirops** |
| **Activité 1.1 – Organisation de l’activité d’embouteillage et de conditionnement des produits – 4 compétences**   * Analyse de l’ordre de fabrication, des documents techniques, des consignes spécifiques au produit fabriqué. * Sélection et port des équipements de protection individuelle et collective * Application des procédures et normes en vigueur dans les vins, spiritueux, jus de fruits ou sirops. * Changement de format, de ligne ou de machine d’embouteillage et de conditionnement * Approvisionnement en matières sèches, produits et consommables * Vérification et entretien du poste de travail et des machines d’embouteillage et de conditionnement avant production |

Les preuves attendues pour les compétences de ce bloc de compétences sont :

* Une réponse argumentée aux questions suivantes ;
* Tout document illustrant les actions concernées par ce bloc de compétences (photographies, vidéos, schémas, rapports, etc.).

Les questions auxquelles vous allez entre autres répondre à travers ce bloc de compétences :

* Quelles sont les étapes de préparation que vous réalisez sur votre poste ? Quelles informations recherchez-vous ? Que faites-vous lorsque les informations ne sont pas disponibles ?
* Quelles sont les procédures, normes et consignes spécifiques que vous devez suivre ? Que faites-vous lorsque vous constatez que vos actions ne sont pas aux normes ?
* Comment vous assurez-vous du bon format de la ligne ou des machines ? Que faites-vous en cas de mauvais format ?
* De quelle manière gérez-vous l’approvisionnement de la ligne ou des machines ? Quelles sont les informations et les procédures que vous observez et de quelle manière ?

Selon vous, quelles sont les actions essentielles à mener lorsque vous préparez vos opérations de production ? Quelles sont les autres informations et preuves nécessaires au jury d’évaluation de votre dossier VAE ?

|  |
| --- |
| **Bloc de compétences n°2 : Conduire une ou plusieurs machines d’une ligne d’embouteillage ou de conditionnement en vins, spiritueux, jus de fruits ou sirops** |
| **Activité 2.1 – Réalisation de la conduite d’une machine ou d’une ligne d’embouteillage et de conditionnement en vins, spiritueux, jus de fruits ou sirops** :   * Sélection du mode de production (normale, dégradée, pas à pas) d’une ou plusieurs machines d’embouteillage et de conditionnement * Arrêt de la machine selon les procédures d’arrêt normales ou d’urgences. * Surveillance en continu du fonctionnement et du déroulement de la production sur la ou les machine(s). * Approvisionnement en continu et si nécessaire en fonction de la production * Réalisation des réglages mécaniques, automatiques, robotiques. * Réalisation des modifications en cas de dérive ou d’urgence |
| **Activité 2.2 – Réalisation des opérations de maintenance et d’entretien du poste de travail et des machines d’embouteillage et de conditionnement de son périmètre** :   * Réalisation d’opérations de maintenance préventive de premier niveau * Réalisation d’opérations de maintenance curative de premier niveau * Application du plan de maintenance défini * Entretien du poste de travail et des machines d’embouteillage et de conditionnement pendant et après la production |

Les preuves attendues pour les compétences de ce bloc de compétences sont :

* Une réponse argumentée aux questions suivantes
* Tout document illustrant les actions concernées par ce bloc de compétences (photographies, vidéos, schémas, rapports, etc.).

Les questions auxquelles vous allez entre autres répondre à travers ce bloc de compétences :

* Comment gérez-vous la mise en production d’une ligne ou de machines d’embouteillage et de conditionnement ? Quelles précautions et actions devez-vous prendre en cas de mode dégradé ou pas-à-pas ?
* Quelles actions de surveillance et de contrôle réalisez-vous pendant la production ? Comment les réalisez-vous ? Quelles difficultés rencontrez-vous et comment les résolvez-vous ?
* Quels types de réglages et de modifications pouvez-vous être amenés à faire ? Comment les réalisez-vous ?
* Quelles opérations de maintenance (préventive, curative) pouvez-vous être amené à faire ? Comment les réalisez-vous ? Comment collaborez-vous avec les équipes de maintenance ? Quelles sont les limites de votre intervention ?

Selon vous, quelles sont les actions essentielles à mener lorsque vous conduisez une ligne ou des machines d’embouteillage et de conditionnement ? Quelles sont les autres informations et preuves nécessaires au jury d’évaluation de votre dossier VAE ?

|  |
| --- |
| **Bloc de compétences n°3 : Assurer la qualité, la traçabilité et les procédures environnementales dans la production de vins, spiritueux, jus de fruits et sirops** |
| **Activité 3.1 – Contrôle de la qualité et de la traçabilité des produits fabriqués (vins, spiritueux, jus de fruits ou sirops)** :   * Réalisation périodique des autocontrôles prévus dans les démarches qualité de l’entreprise et sur le produit réalisé * Application et respect des procédures de traçabilité des produits * Réalisation d’échantillonnages des produits selon les demandes de contrôle |
| **Activité 3.2 – Suivi des actions et des procédures en vigueur dans l’entreprise** :   * Renseignement des informations nécessaires au suivi de l’activité * Analyse des résultats des contrôles réalisés et alerte le cas échéant * Application et mise en œuvre des procédures et pratiques environnementales en vigueur dans l’entreprise et sur les produits réalisés |

Les preuves attendues pour les compétences de ce bloc de compétences sont :

* Une réponse argumentée aux questions suivantes
* Tout document illustrant les actions concernées par ce bloc de compétences (photographies, vidéos, schémas, rapports, etc.).

Les questions auxquelles vous allez entre autres répondre à travers ce bloc de compétences :

* Quelles sont les actions d’autocontrôle, de contrôle et de la qualité que vous devez observer sur l’ensemble de vos activités professionnelles ? Comment les réalisez-vous ? Quelles démarches qualité devez-vous respecter et de quelle manière le faites-vous ?
* Quelles sont les règles et procédures de traçabilité que vous devez suivre ? Comment arrivez-vous à les satisfaire ? Quelles actions menez-vous pour communiquer sur la traçabilité des produits ?
* Quelles sont les règles, normes et procédures environnementales que vous devez suivre ? A quels moments de votre activité et comment ?
* Quelles actions de communication et de suivi de l’activité devez-vous réaliser sur l’ensemble de vos activités professionnelles ? Quelles analyses devez-vous réaliser et comment ?

Selon vous, quelles sont les actions essentielles à mener lorsque vous assurez la traçabilité, la qualité et le respect des procédures environnementales dans votre entreprise ? Quelles sont les autres informations et preuves nécessaires au jury d’évaluation de votre dossier VAE ?

ATTESTATION

Je, soussigné(e) :

Né(e) le à

Adresse :

* **Déclare sur l’honneur que les renseignements apportés dans ce dossier sont sincères et exacts et que j’ai renseigné moi-même ce dossier.**

Fait à

Le

Signature du candidat